



Expertise de dégâts sur voiture défavorable

Par **hytloday**, le **02/06/2016 à 10:43**

Bonjour,
L'expert des assurances refuse la prise en charge des dégâts sur ma voiture, qui est assurée "Tous Risques"
Puis-je faire faire les travaux, puis ensuite aller au Tribunal pour avoir gain de cause ?

Par **chaber**, le **02/06/2016 à 10:51**

Bonjour
il faudrait en savoir un peu plus :
- votre déclaration ?
- nature de vos dommages
- motif de refus par l'expert.
[citation] Puis-je faire faire les travaux, puis ensuite aller au Tribunal pour avoir gain de cause ? [/citation] surtout pas
Il vous est toujours possible de saisir un expert automobile **indépendant** à vos frais

Par **hytloday**, le **02/06/2016 à 11:02**

Je vous répondrai dans quelques jours, pour l'instant c'est uniquement verbal.
Merci